

IIIème causerie genevoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 21

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Exposition d'horticulture à Lausanne.

La Société d'horticulture du canton de Vaud, qui manifeste depuis quelques années une grande activité, organise, pour l'automne prochain, une exposition horticole; elle aura lieu à la Grenette, à Lausanne, du 10 au 14 octobre inclusivement. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les données principales du programme qui vient d'en être publié.

Les produits admis à l'exposition seront classés de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1 ^{re} catégorie. | Plantes de serre chaude. |
| 2 ^{me} » | Plantes de serre tempérée. |
| 3 ^{me} » | Plantes de plein air. |
| 4 ^{me} » | Fleurs coupées : bouquets corbeilles, jardinières. |
| 5 ^{me} » | Plantes potagères. |
| 6 ^{me} » | Fruits. |
| 7 ^{me} » | Arboriculture. |
| 8 ^{me} » | Objets ayant un rapport direct |

avec l'horticulture : Poterie usuelle ou de luxe, coutellerie, outils, meubles de jardin, ouvrages en tuf et ciment, volières, vases, appareils pour le chauffage des serres, plans de jardins, de serres, de parcs, etc.

Des récompenses seront décernées par la Société. Tous les horticulteurs et amateurs, tant de la Suisse que de l'étranger, sont invités à concourir.

Le jury, qui sera composé d'horticulteurs et d'amateurs choisis, si possible, parmi les étrangers à la localité, décernera les prix sans connaître les noms des exposants; les opérations du jury auront lieu le mercredi 9 octobre, ensorte que, dès le lendemain, le public pourra connaître les noms des exposants récompensés.

Les prix, soit en nature, soit en espèces, seront reçus au bureau de la Société et dans les bureaux des principaux journaux. Toute personne qui souscrita pour une somme qui ne sera pas inférieure à 5 francs aura droit à une carte de circulation personnelle.

Un excellent orchestre se fera entendre dans l'enceinte de l'exposition, pendant toute sa durée. Un marché aux fleurs se tiendra en dehors de l'exposition. Le lundi, 14 octobre, il y aura une vente aux enchères des produits.

Toutes les plantes présentées pour concourir devront être la propriété exclusive de l'exposant et être en sa possession depuis trois mois au moins; il y a exception à cette règle pour les plantes les plus nou-

velles, obtenues de semis ou nouvellement introduites.

Toutes les demandes d'admission au concours doivent être formulées par écrit, *avant le 10 septembre*, auprès de M. G. Auberjonois, commissaire-général pour l'exposition, à Lausanne.

III^{me} Causerie genevoise.

Le centre de la ville possède aussi des rues étroites (la plupart assez inclinées pour que la descente en devienne fort dangereuse par les temps de neige et de verglas), qui relie la Genève aristocratique des anciens jours à cette jeune et splendide cité qu'on a vue s'élever comme par enchantement sous la baguette du progrès.

Ces rues sombres, humides, où le soleil aurait besoin d'un passeport, tant il y est étranger, renferment une population ouvrière toute différente de celle du faubourg St-Gervais.

Les vieux Genevois n'y sont pas en majorité; c'est plutôt là qu'habitent ceux de nos voisins qui viennent confectionner nos habits, nos chaussures, bâtir nos maisons, exercer, en un mot, certains états qu'un sot préjugé écarte avec soin de nos familles, bien qu'ils soient tout aussi honnêtes et plus lucratifs maintenant que plusieurs branches de la fabrique d'horlogerie.

Ici, les boutiques, métamorphosées ailleurs en élégants magasins, ont conservé leur caractère primitif et conséquemment leur harmonie avec l'aspect des maisons, bien fait pour donner de la tristesse à ceux pour qui l'air, le soleil et l'espace sont non-seulement une nécessité de la vie physique, mais un besoin de la vie morale. On rit, on chante. on aime pourtant sous ces murs gris, parce que la jeunesse du cœur porte en elle-même le soleil et la gaieté; parce que Dieu a voulu que le pauvre, dans son taudis obscur et dégradé, comme le riche au milieu des splendeurs du luxe, connaît ces heures d'enchantement où le monde réel fait place aux brillantes chimères que l'imagination enfante.

Mais ne nous laissons point égarer loin du but de cette causerie par le rayon de poésie intime dont toute habitation se décore à un moment donné, et revenons aux quartiers qui nous occupent.

Si la tour de Boël, la rue Traversière, la Pélisserie et le Perron (abondamment pourvus de boutiques d'épicerie, où le détail prend des proportions microscopiques, et de cabarets enfumés,) se ressemblent fort; la place de la Madelaine et les ruelles adjacentes ont un cachet tout à fait pittoresque.

Les fripières, les marchands de bric à brac en ont fait leur principal domaine et leurs nombreux étalages en plein vent forcent l'esprit le moins rêveur à songer à ces brusques changements de fortune qui frappent un individu ou foudroient une famille ; à ces catastrophes financières, dont on retrouve les traces dans ce pêle-mêle d'objets d'art, de meubles, d'ustensiles de cuisine et de vêtements fanés.

Quels contrastes et quelles leçons !

Les débris d'une opulence passée semblent interroger la misère qui les avoisine sous mille formes et lui raconter à leur tour par quel enchaînement de circonstances ils sont descendus si bas.

Les péripéties les plus dramatiques de la vie ont leur histoire écrite là pour qui sait lire.

Dans cet élégant berceau, un enfant adoré souriait à sa mère ; le croup blanc a saisi le blond chérubin pendant son sommeil et l'a couché dans un cercueil ; on a dû soustraire le berceau aux regards de la pauvre femme qui venait tous les jours lui redemander son fils.

À côté, c'est le vieux fauteuil de la grand'maman infirme et résignée qui soupire après le ciel. Au-dessus de cette relique, mieux comprise et plus vénérée par quelques passants que par les héritiers de la respectable dame, est suspendue, comme contraste saisissant, la robe de bal et l'écharpe fripée d'une belle jeune fille que l'oubli de ses devoirs a jetée dans la lie de la société. Une défroque militaire effleure la robe de gaze. Le canon d'un fusil de chasse se croise avec une guitare veuve de deux cordes. Ici, c'est une cassette d'ébène incrustée de nacre qui a longtemps renfermé des bijoux d'une grande valeur.

Où sont-ils ?

La boîte à jeu que voici le sait peut-être.

Sur cette table ronde, qui réunissait jadis autour d'elle des personnes qui s'aimaient et que les inégalités du sort ont dispersées, voici un service à thé incomplet, ébréché, qui parle éloquemment du peu de durée des meilleures choses ; là-bas, c'est une pendule qui ne marque plus l'heure depuis que son maître est parti pour ces contrées lointaines où la nuit est profonde quand chez nous le soleil est au zénith.

Sur le pavé, toutes ces malles qui ont vu beaucoup de pays, si nous en jugeons par leur piteux état, pourraient en raconter long si la parole leur avait été donnée.

Peut-être diraient-elles avec Boileau :

De Paris au Japon, du Pérou jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Mais c'est assez philosopher sur l'étalage des fripières et des marchands de bric à brac, passons aux noms symboliques des ruelles qui débouchent de la place de la Madelaine ou circulent autour de l'église.

Nous avons d'abord la rue d'Enfer, très bien nommée, selon nous, tant elle est étroite, laide, repoussante même. Les marchands de vieille ferraille y ont établi leur souveraineté usurpatrice ; deux crinolines moyennes ne peuvent y passer de front ; quant à celles qui cheminent solitaires, elles sont obligées de patauger dans le ruisseau, sous peine d'essuyer les poëlons, les crémalières, les vieux réchauds qui s'avancent immodestement jusqu'au milieu de la rue.

Comme circonstance atténuante, rappelons que le milieu est si près du bord.

La rue du Purgatoire, qui longe l'église de la Madeleine, est aussi laide que la précédente ; seulement, elle est moins peuplée, puisque les murs du temple en forment le côté méridional. Ce pieux voisinage, qui la prive complètement de soleil, en fait une sorte de tombeau, et nous comprenons qu'elle puisse servir de purgatoire à ceux qui sont forcés d'y vivre, mais la rue du Paradis, qui la suit immédiatement, ne justifie en rien le beau nom qu'elle porte ; c'est un étroit passage un peu plus ensolleillé que, pourtant, les quatre-vingt dix-neuf centièmes de la population ne connaissent pas du tout.

Ceci soit dit sans malice.

Des quelques maisons qui composent cette ruelle montante (à l'extrémité de laquelle s'ouvre la porte la moins fréquentée de l'église), on entend très bien les orgues et le chant des psaumes en été, quand les fenêtres sont ouvertes, peut-être qu'avec un peu de bonne volonté on saisirait les paroles d'un pasteur doué d'une forte voix.

Serait-ce pour cela?...

Non ! le chemin du paradis est, dit-on, étroit, pénible et solitaire ; jusque là, nous pouvons admettre les rapports, malheureusement ils cessent dès qu'on atteint au but. La Petite-Madelaine ne ressemble en rien aux splendeurs dont toute la poésie du Dante et la magie de Châteaubriand n'ont pu donner qu'une imparfaite esquisse. Le mieux est à peine sensible ; nous sommes toujours dans les quartiers les plus pauvres de la vieille Genève, au milieu d'une population qui vit au jour le jour, sans compter que, par les temps de chômage, malgré l'assistance publique et la charité privée, elle manque quelquefois du nécessaire.

Encore quelque vingt ans et ces vieilles rues, ces mesures qui attristent les regards n'existeront plus ; déjà on s'occupe d'assainir d'autres quartiers en y ouvrant de larges artères ; le tour de ceux-ci viendra quand on aura résolu le problème des logements à bon marché pour tant de familles que cette amélioration urgente déplacera nécessairement.

Cette grave question fait son chemin ; les alentours de la ville tendent à se peupler de plus en plus de ménages d'ouvriers. Là, du moins, on a de l'air et du soleil.

Dans notre prochaine causerie, nous visiterons la banlieue, sans oublier Carouge et Chêne, qui ne seront bientôt que les faubourgs de notre industrielle cité.

Y.

La littérature romande.

I.

UN PREMIER APERÇU.

Il est un petit pays, à l'ouest de la Suisse, entre les Alpes et le Jura, riche en beautés naturelles diversifiées à l'infini, dont les populations ont vécu sous les régimes les plus divers et ont pris part à des événements singulièrement dramatiques.

Ce pays, parsemé de lacs qui reflètent les pics ar-